

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**Délibération n° DB 2024-092**

Date de la convocation : 14/11/2024

Membres en exercice : 23

Membres présents : 13

Membres votants : 17

Le vingt et un novembre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : Mmes Danielle ANDREY, Nadège LAMPSON-GUEILLOT, et MM Roland CANIVENQ, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Yann DUGARD, Pierre LAURENT-CHAUVEY, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Jean-Pol RICHELET, Vincent THIERION et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. Vincent FLEURY donne pouvoir à M. Benoît SINGLIT, M. Désiré NANJI donne pouvoir à M. Gérald LORFEUVRE, M. Pierre POTRON donne pouvoir à M. Vincent THIERION.

Secrétaire de séance : Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

**OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS D'ENVERGURE EN MATIERE
D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise notamment « Actions de développement économique »,

Vu la délibération n°DC2019/37 du Conseil communautaire du 08/04/2019 approuvant la mise en place d'un dispositif de soutien aux investissements d'envergure en matière d'immobilier d'entreprise,

Vu la délibération n°DC2020/121 du Conseil communautaire du 17/12/2020 modifiant le règlement initial en élargissant ses champs et critères d'intervention,

Vu le dossier de demande de subvention déposé par la SCI FERNANDES IMMOBILIER en date du 25/10/2024,

Considérant la volonté d'accompagner financièrement les investissements immobiliers d'envergure des entreprises du territoire,

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, par *14 voix POUR, 1 ABSTENTION (Christophe MANCEAUX) et 2 NPP au vote (Vincent FLEURY, Benoît SINGLIT) :*

- d'ATTRIBUER la subvention suivante :

.../...

Raison sociale de l'entreprise	Nom du gérant	Activité	commune concernée	Nature des investissements présentés	Montant Investissement éligible HT	Subvention Potentielle 14% plafonnée
SCI FERNANDES IMMOBILIER	M. Gaëtan FERNANDES	Immobilier pour location à l'entreprise Art Toiture	LE CHESNE	Travaux de construction d'un bâtiment à Le Chesne pour production, stockage et bureaux de l'entreprise Art Toiture	418 910.11€	50 000€

➤ AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

La secrétaire de séance,

Nadège LAMPSON GUEILLIOT

Le Président,

